

**Procès-Verbal de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL du 28 JUILLET 2023**

Présents : Mmes & Mrs. : Régine REMILLON — Esther VACHOUX - Marie BAUD - Maryse MICHALAK – Jacky DURET - Sylvia DUSONCHET - Laurent FORT – Mickaël TISSOT - Etienne MERLIER

Absent(es) excusé(es) : Ludovic TROTTET - Frédérick AESCHLIMANN- Sandrine REY (pouvoir à Mr. Vachoux) – Mme Cinthya MIQUET-SAGE (pouvoir à Mme Remillon)

Absente : Mme Alexandra DUPANLOUP

Public : 0

1) Présentation du plan d'actions sur les Infrastructures Agro-Écologiques (IAE) par Mme Eléa Rostaing, animatrice du Contrat de Territoire Plateau des Bornes (CTENS) et par Mme Odile Montant, élue référente du Plateau des Bornes :

« Dans le cadre du CTENS du plateau des Bornes, un plan d'actions corridors et IAE (diagnostic, préconisations) a été réalisé en 2022 suite à la réalisation de cartographies et d'inventaires faunistiques du plateau des Bornes. Ce plan a pour objectifs de protéger durablement les éléments naturels du paysage et d'en créer davantage pour préserver la biodiversité.

Il a été détaillé à l'échelle du plateau des Bornes et constitue ainsi une feuille de route dont nous pouvons nous saisir. C'est également un outil d'aménagement de notre territoire en faisant office de porté-à-connaissance ».

2) Après avoir pris connaissance du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 30 juin 2023, celui-ci a été source à discussions concernant les points n° 2 et n°3 ; l'approbation n'a pas eu lieu.

3) Suite à l'exposé de Mme Le Maire, le conseil approuve (10 Pour et 1 Abstention) la suppression du reversement de la taxe d'aménagement à la Communauté de Communes Arve & Salève perçue par ses communes membres et approuve, par conséquent, l'abrogation de la délibération n°2022/07 en date du 02/12/2022 et son annexe, portant vote du taux de 1% de reversement à la CCA&S, de la part de la TA perçue par notre commune.

4) Le conseil prend note des factures suivantes : contrat « nuisibles » 175.20€ttc –réparation tracteur : 808.74€ttc (Ets Poncet) – entretien débroussailleuse : 226.99€ttc (Contat) – fauchage accotements 1<sup>er</sup> passage : 6 804€ttc (E. Vachoux) – Fixations de poteaux Chemin du Moulin : 345.14€ttc (Gédimat) – réfection de 2 regards Route de Chez Le Cordier : 1 920€ttc (Maulet TP).

5) Pour informations :

Suite à la demande de Marc « Pizza », le Conseil accepte la possibilité d'être présent un jour de plus soit le Jeudi et non le Mercredi.

Un arrêté municipal a été pris concernant la mise en demeure du SYANE de prendre toutes les mesures nécessaires à la remise en état du local NRO (fibre optique) suite aux dégradations.

Courrier de la DDT concernant l'accélération de la production d'énergies renouvelables.

Glissement de terrain de long du Foron à Chevrance, le SM3A prend à sa charge les travaux prévus en Septembre.

Visites panoramiques du Salève : tous les Mardis du 11 juillet au 29 août de 10h.à11h30.

Le 1<sup>er</sup> septembre à 12h. : repas « de la rentrée » comme chaque année entre élus, employés et professeurs des écoles.

La rentrée scolaire ne se fera pas dans le groupe scolaire, une 6<sup>ème</sup> classe sera installée provisoirement dans la salle des Associations (cohabitation avec le Ciné), les autres activités du Foyer sont réparties dans les autres salles.

France Service : Mutualisation avec le Pays Rochois, 2 jours dans les bureaux de la CCA&S à Reignier avec un projet d'ouverture le 1<sup>er</sup> novembre 2023 et pour missions : accueil, informations, orientations, accompagnements des usagers.

Suite aux travaux de revêtement des routes, le balayage des gravillons aura lieu en Septembre.

Affiché en exécution du code général des Collectivités Territoriales Art. L2121-25 et Code des Communes Art. R121-9.

Mickaël TISSOT  
Secrétaire de séance

Régine REMILLON  
Maire